Signature d’une convention entre Isigny-Omaha Intercom et le SDIS

**Mercredi 5 janvier, les représentants d’Isigny-Omaha Intercom et du Service Départemental d’Incendie et de Secours du Calvados (SDIS) étaient réunis pour signer une convention de disponibilité de Mme Emilie Deshayes, sapeure-pompier volontaire.**

En France, quelque 193.800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Cet engagement au service des autres leur permet de participer à toutes les missions de sécurité civile.

Pour Emilie Deshayes, salariée de l’Intercommunalité depuis 2019 et maman de deux enfants, il est naturel de s’engager pour aider les autres et se rendre utile. C’est un acte de citoyenneté. Il est très important de maintenir le secours de proximité. ***« Devenir sapeur-pompier volontaire, c’est partager des valeurs, apprendre à se dépasser, c’est aussi découvrir le sens véritable du mot équipe ».*** Emilie Deshayes est conseillère au sein du Point Info 14/France Services de Trévières. Elle s’est engagée, il y a 3 ans, à l’âge de 36 ans au sein du centre de secours de Trévières.

Mais, il est parfois difficile pour les sapeurs-pompiers volontaires de concilier volontariat et vie professionnelle. C’est pourquoi, le SDIS 14 propose aux employeurs de mettre en place des conventions pour fixer le cadre de la disponibilité de l’agent. Signée pour une durée d’un an, elle permet de préciser les modalités de disponibilité opérationnelle et de formation et de veiller de la compatibilité de ces dernières avec les nécessités de service public.

Pour Patrick Thomines, Président d’Isigny-Omaha Intercom, ***la signature de cette convention est un signal fort car elle met en avant l’importance de l’engagement des sapeur-pompiers pour la société. Elle montre aussi que l’employeur a un rôle à jouer car c’est lui qui permet aux volontaires de se rendre disponible pour les interventions d’urgence.***

Pour Xavier Charles, Président du SDIS, ***Notre modèle de sécurité civile est très majoritairement basé sur l'engagement de citoyens sapeurs-pompiers volontaires. Pour pouvoir fonctionner 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, l'employeur du sapeurs-pompiers volontaires peut être un facilitateur et c'est le sens des conventions que nous souhaitons signer. Merci aux élus de l'intercom d'Isigny Omaha qui sont conscients de ces enjeux et qui, grâce à ces conventions, permettent d'assurer une meilleure protection de la population de leur territoire.***